



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Ouen, le 11 avril 2025

La FNA plaide auprès du Sénat pour remettre le consommateur et les entreprises de l'après-vente au cœur de l'avenir de la filière automobile



De g. à dr. : Bruno Choix, président de la branche Maintenance-Vente, Émilie Repousseau, Secrétaire Générale Adjointe, et Aliou Sow, Secrétaire Général de la FNA, au Sénat

Auditionnée le 9 avril au Sénat dans le cadre de la mission sur l'avenir de la filière automobile, la Fédération Nationale de l'Automobile (FNA) a affirmé l'importance de prendre en compte les artisans de l'automobile dans la définition de l'avenir de la filière. Leur rôle est fondamental pour garantir la continuité d'usage des véhicules, favoriser l'innovation de proximité, et réussir une transition écologique du parc roulant. Elle a plaidé pour une meilleure prise en compte de l'aval dans toutes les réformes qui impactent la filière automobile européenne et s'est fait l'écho des remontées des consommateurs sur l'électrification du parc.

Reconnaître pleinement l'aval de la filière au service des automobilistes

Alors que les politiques publiques actuelles concentrent leurs efforts sur la production de véhicules neufs et la mobilité "du futur", la réalité du parc roulant, de son entretien, de sa dépollution et des entreprises artisanales reste négligée.

Pourtant :

- Les réparateurs indépendants représentent plus de 34% de la valeur du marché de l'après-vente.
- Ils gèrent plus de 70% des entrées en atelier des véhicules de plus de 5 ans.

- Ils bénéficient de la confiance des consommateurs, avec un taux de fidélisation de plus de 85%.



“ Nous demandons que les politiques publiques cessent d’ignorer les 140 000 entreprises artisanales de l’aval de la filière. Elles sont un maillon essentiel de la transition écologique et sociale. Sans elles, pas de mobilité durable, pas de réponse de proximité pour les Français. ” déclare Bruno Choix, président de la branche Maintenance-Vente de la FNA.

Électrification du parc : enfin plus de réalisme et moins de dogmatisme

En lien quotidien avec les automobilistes (professionnels et particuliers), la FNA a partagé les principaux freins identifiés à l’achat d’un véhicule électrique :

- Une hausse du prix moyen des véhicules de 45% depuis 2015, inaccessibles pour beaucoup de Français.
- Une fiscalité instable, source de méfiance et de ressentiment.
- Un manque de bornes de recharge adaptées à la réalité des territoires (ruralité, logements collectifs, ...).
- Des inquiétudes grandissantes sur la réparabilité, la durée de vie et la valeur de revente des véhicules électriques.

Dans ce contexte la FNA demande très clairement de :

- Garantir une réparabilité réelle du parc roulant :
Dans un contexte de véhicules de plus en plus connectés et électriques, la réparabilité doit être au cœur des préoccupations. La FNA insiste sur l’importance de l’accès aux informations techniques et aux pièces détachées pour les réparateurs indépendants, afin d’éviter une concentration du marché entre les mains des constructeurs.
- Rééquilibrer les dispositifs financiers et réglementaires* :
La FNA plaide pour une révision des incitations financières et des aides existantes afin de permettre aux artisans de participer pleinement à la transition. Les aides à la réparation, à la recyclabilité des batteries et à la montée en compétences sont des leviers essentiels pour favoriser l’émergence d’un modèle automobile durable.

Une neutralité technologique au service des automobilistes

La FNA salue les signaux positifs de la Commission européenne en faveur d’une neutralité technologique complète. Celle-ci permettrait, après 2035, la vente de véhicules utilisant des carburants de synthèse ou biocarburants, aux côtés de l’électrique.

Cette orientation plus pragmatique est essentielle pour :

- Laisser le choix aux consommateurs selon leurs besoins et moyens.
- Stimuler toutes les filières industrielles dans une logique de synergie.
- Fonder les décisions sur des données objectives, et non sur des positions dogmatiques.

Cette ouverture permettra de préserver notre industrie et notre savoir-faire sur les technologies des véhicules thermiques, d’être plus efficaces en évitant de mettre au rebut le parc existant, de sauvegarder nos entreprises de proximité. Et surtout, nous répondrons ainsi aux attentes et inquiétudes exprimées par les automobilistes.

Indice de réparabilité et droit à réparer

La FNA soutient l’instauration d’un indice de réparabilité spécifique aux véhicules automobiles, notamment les véhicules électriques. Comme cela a été amorcé pour l’électronique grand public, cet indice doit informer les automobilistes sur la facilité à entretenir ou réparer un véhicule plutôt que le remplacer, et orienter la politique publique vers une économie circulaire. Sans cadre contraignant au

niveau européen, les véhicules électriques risquent de devenir des objets jetables, un non-sens écologique.

Réformer le système des Zones à Faibles Émissions (ZFE) avec un « Eco-Pass » basé sur l'entretien écologique du parc

La FNA propose de réformer le système des ZFE, en introduisant un « Eco-pass » pour les véhicules réparés et entretenus par des artisans qualifiés. Ce dispositif permettrait de garantir la circulation des véhicules conformes aux normes écologiques.

Favoriser la formation et la montée en compétences des artisans

Afin de répondre aux défis liés aux nouvelles technologies, la FNA réclame un soutien renforcé à la formation des artisans et de leurs salariés. Une politique ambitieuse de formation initiale et continue est indispensable pour garantir que les professionnels du secteur puissent suivre le rythme des évolutions techniques, tout en restant compétitifs.



“ Les artisans de l'automobile sont le maillon vivant, enraciné et indispensable de la filière. La FNA est fière de porter leur voix au Sénat. Il est urgent de replacer les services automobiles au cœur de toutes les politiques publiques : formation, réparabilité, équité numérique, fiscalité, mobilités durables ” conclue Aliou SOW Secrétaire Général de la FNA.

À propos de la FNA

La FNA est l'organisation professionnelle représentative des Entrepreneurs-Artisans de l'automobile et de la mobilité depuis 1921. Elle regroupe l'ensemble des métiers en lien avec les services de l'automobile, un secteur qui compte 140 000 entreprises et 470 000 salariés.